



Les puces électroniques pour bébés : assistants ou tueurs « intelligents » ?



Les assistants électroniques intelligents progressent dans les ménages privés. Pour les jeunes parents les couches à puce « intelligentes » contrôlent l'équilibre hydrique du bébé, le biberon à puce « intelligent » enregistre combien de nourriture l'enfant a pris et la chaussette à puce « électronique » analyse l'énergie de vie du bébé.

Les assistants électroniques intelligents progressent dans les ménages privés. Pour les jeunes parents les couches à puce « intelligentes » contrôlent l'équilibre hydrique du bébé, le biberon à puce « intelligent » enregistre combien de nourriture l'enfant a pris et la chaussette à puce « électronique » analyse l'énergie de vie du bébé. Ces informations, ces évaluations et ces recommandations sont transmises aux parents par puce, la Wifi et d'autres intermédiaires pour finalement arriver par ondes radio sur leur smartphone ou leur tablette. Dans notre émission « Des surdoués dégénèrent en homo technicus » nous indiquions le danger que ces appareils « intelligents » privent les parents de leur perception naturelle et d'une intuition juste et ains i du « fil intérieur » qui les relie à leurs enfants. Depuis, nous avons reçu des lettres expliquant qu'avec la dégénérescence en « homo technicus » d'autres dangers plus graves nous guettent avec les couches « intelligentes », les biberons « intelligents » etc. :

Ces auxiliaires « intelligents » reposent tous sur la technique de la téléphonie mobile, un rayonnement électromagnétique à haute fréquence. Celui-ci provoque à long terme des lésions graves sur la santé. Depuis 2011 déjà l'OMS, Organisation Mondiale de la Santé, a inclus le rayonnement radio dans la liste des facteurs cancérigènes. Selon les recherches du spécialiste en radiotéléphonie Ulrich Weiner, des groupes d'assurance internationaux placent le risque de rayonnement de la radiotéléphonie au même niveau que le rayonnement ionisant, c'est-à-dire que le rayonnement radioactif ; il est donc classé comme gravement nocif à long terme.

Ainsi quand dès leur plus jeune âge les bébés sont exposés en permanence à ce rayonnement agressif via les couches, les biberons, les chaussettes à puce « intelligents » associés en plus à la Wifi et au smartphone, cela ne promet rien de bon pour leur croissance. L'irradiation précoce des enfants à long terme peut mener selon le spécialiste Ulrich Weiner à des perturbations du développement, à des arrêts de croissance, à des lésions nerveuses et à des cancers. Ainsi les soi-disant auxiliaires « intelligents » se révèlent être de vrais tueurs « intelligents ». Certainement les parents ne tolèreraient jamais ces choses-là dans leur maison si l'industrie et la politique informaient largement sur des dangers aussi monstrueux.

de dx



Sources:

SOURCES:

http://ul-we.de/tag/krebs/

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#WiFi - Wifi - la mort insidieuse est invitée! - www.kla.tv/WiFi

#Cancer - www.kla.tv/Cancer

#RFID-fr - www.kla.tv/RFID-fr

#SmartHome-fr - www.kla.tv/SmartHome-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- → ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- → peu entendu, du peuple pour le peuple...
- → des informations régulières sur <u>www.kla.tv/fr</u>

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet! Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr



Licence: © Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.